

DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de GROSLÉE-SAINT-BENOIT
01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 2023-03-16

Arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie

Annule et remplace l'arrêté n°2023-01-17 du 17/01/2023

Le Maire de la Commune de GROSLÉE-SAINT-BENOIT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : articles L.2213-32, L.2225-1a 4 et L.5211-9-2 (loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) ;

Vu le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ; articles R.2225-1 à 10 ;

Vu l'arrête n° NOR INTE1522200A du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu L'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (E.R.P.) ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 1986 modifie relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation. Le code de la Construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2008 portant approbation du Règlement Opérationnel (R.O.) des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain ;

Vu la note DGSCGC/SDPGC/BPERE/n°2016-5 du ministère de l'intérieur aux préfets de départements portant sur la mise en œuvre de la D.E.C.I. ;

Vu le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par arrêté Préfectoral n°960 en date du 21 mars 2017 ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer la défense extérieure contre l'incendie en cas de sinistre afin d'alimenter les moyens de lutte contre l'incendie ;

Article 1 : L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est adopté. L'inventaire officiel des points d'eau incendie est joint au présent arrêté.

Article 2 : L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est consultable en mairie.

Article 3 : L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est révisé à l'initiative du maire et notamment à chaque évolution notable dans l'inventaire des points d'eau incendie de la commune ou au minimum tous les 5 ans.

Article 4 : Après analyse des risques présents sur la commune et étude de la Défense Extérieure Contre l'Incendie existante, il ressort un manque de D.E.C.I :

- Glandieu partie Nord ;
- Evieu Sud en partie et Nord ;
- L'Île ;
- La Sauge ;
- Saint-Benoit centre en partie et Saint-Benoit partie Est ;
- Le Mollard ;
- Sous Roche ;
- Meunier ;
- Villeneuve partie Ouest ;
- Les Aigues ;
- Port de Groslée et partie Nord du Port de Groslée ;
- Groslée village en partie ;
- La Bourlanchère ;
- Pont Bancet en partie ;
- Richenard en partie ;
- Guigard en partie ;
- Quelques habitations isolées.

Afin de répondre à cette carence la commune a réalisé un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) pour évaluer les besoins en eau et proposer des axes d'améliorations sur le territoire communal. Le bilan au terme de cette étude est le suivant :

Secteurs :	Type de carence DECI selon le Règlement Départemental D.E.C.I. 01 :
<ul style="list-style-type: none"> - L'Île ; - La Sauge ; - Les Chèvres ; - Le Champ ; - Le Mollard Est ; - Les Brotteaux ; - Petit port et Grand port de Groslée ; - Domaine Jirieux ; - Le Château ; - Bâtiments isolés (secteur Est commune). 	Il n'existe pas de moyen de DECI dans les distances réglementaires.
<ul style="list-style-type: none"> - Evieu Ouest ; - Bonnard Est ; - Meunier ; - Le Mollard ; - Villeuneuve Ouest ; - Groslée Village (en partie) ; - Bourlanchère ; - Les Guigards. 	la DECI est assurée par les poteaux incendie en place qui ne délivrent pas les débits minimums réglementaires ($Q < 30 \text{ m}^3/\text{h}$).
<ul style="list-style-type: none"> - Glandieu-Nord ; - Evieu Est ; - Saint-Benoit ; - Villeneuve Est (en partie) - Groslée Village ; - La Bourlanchère (en partie) ; - Pont Bancet ; - Vareppe ; - Richenard ; - Les Guigards. 	la DECI est assurée par les poteaux incendie en place mais les débits sont insuffisants au vu des risque à couvrir.

Afin d'améliorer la DECI communale, le SCDECI propose des travaux d'amélioration. Par ailleurs, l'opportunité de placer des réserves artificielles doit être confrontée à l'opportunité d'amélioration du réseau d'eau potable. Les améliorations suggérées sont les suivantes :

Échéance	Localisation	Travaux
COURT TERME	3. Evieu-Ouest	2 bâches souples de 120 m ³
	4. L'Île	2 bâches souples de 120 m ³
	5. La Sauge	3 bâches souples de 120 m ³
	8. Saint-Benoit	1 BS de 120 m ³ au Champ
	10. Saint-Benoit	1 Réserve souple au Bonnard de 120 m ³
	12. Neyrieu Ouest	1 BS de 120 m ³
	13. Neyrieu Est	1 BS de 120 m ³
	14. Meunier	1 BS de 120 m ³
	15. Villeneuve Est	1 BS de 120 m ³
	16. Villeneuve Ouest	1 BS de 120 m ³
	17. Les Aigues	1 BS de 300 m ³ + 2 aménagements de réserve naturelle
	18. Les Aigues Sud	1 BS de 120 m ³
	19. Les Aigues Est	1 PI à créer + 1 Res. enterrée 90 m ³
	20. Petit Port	1 aménagement aire d'aspiration Rhône
	21. Grand Port	1 aménagement aire d'aspiration Rhône
	22. Bourlanchère	1 BS de 120 m ³
	24. Pont-Bancet Nord	1 Res. Enterrée de 120 m ³
	26. Guigards	1 BS de 240 m ³
	27. Le Château	1 Réserve enterrée de 120 m ³
	28. Domaine Jirieux	1 BS de 120 m ³
30. Les chèvres	1 BS de 120 m ³	
MOYEN TERME	1. Glandieu	1 bâche souple de 60 m ³
	2. Evieu-Est	1 bâche souple de 60 m ³
	6. Saint-Benoit	1 bâche souple pour couvrir l'entrée de la ZA de 120 m ³
	7. Saint-Benoit	Aménagement d'un équipement fixe sur la réserve à l'air libre existante de 120 m ³ + Curage de la réserve
	9. Saint-Benoit	1 Réserve enterrée dans le centre bourg de 90 m ³
	11. Saint-Benoit	1 Réserve souple pour l'entreprise de terrassement de 60 m ³
	21. Groslée Village	1 res. Enterrée 30 m ³
	23. Pont-Bancet Sud	1 Res. enterrée de 60 m ³
	25. Richenard	1 BS de 60 m ³
	33. 4 Régulateur de pression pour PI supprimés	4 Régulateur de pression pour les PI N°029, 008, 011 et 013
LONG TERME	29. Terre Divel	1 BS de 30 m ³
	31. Secteur Est de la commune, au niveau de Pont-Bancet	2 BS de 30 m ³
	32. Secteur Sud commune	1 BS de 30 m ³

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Ain,

- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain

- Monsieur le chef de centre ou suis de Groslee St Benoit

Fait à Groslée-St-Benoit le 16 mars 2023,

Maire de Groslée-Saint-Benoit

Le Maire,



Annexe arrêté n°2023-03-16

Commune	N°	Statut	Catégorie	Famille	Type	Débit / 1 bar	État	Adresse 1	Adresse 2	Coordonnées X (L93)	Coordonnées Y (L93)	Périodicité du contrôle
Groslée-St-Benoit	001	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	44	Opérationnel et à emploi restreint	Route de Bregnier	Groslée-St-Benoit	901448,05	6513623,33	3 ans
Groslée-St-Benoit	002	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	47	Opérationnel et à emploi restreint	49 Route de Bregnier	Groslée-St-Benoit	901354,76	6513824,02	3 ans
Groslée-St-Benoit	003	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	15,5	Indisponible	Rue de la Craz	Groslée-St-Benoit	901536,40	6514257,44	3 ans
Groslée-St-Benoit	004	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	48	Opérationnel et à emploi restreint	286 Route de Groslée	Groslée-St-Benoit	901167,11	6514127,21	3 ans
Groslée-St-Benoit	005	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	13,8	Indisponible	1484 Route de Neyrieu	Neyrieu	901194,97	6515614,37	3 ans
Groslée-St-Benoit	006	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	13	Indisponible	69 Montée du Mollard	Le Mollard	900385,00	6515043,30	3 ans
Groslée-St-Benoit	008	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	46	Opérationnel et à emploi restreint	445 Route de Bregnier	Groslée-St-Benoit	901551,77	6513440,75	3 ans
Groslée-St-Benoit	010	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	-	Indisponible	58 Rue du Chateau	Evieu	900513,98	6511485,57	3 ans
Groslée-St-Benoit	011	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	23	Indisponible	295 Route d'Argent	Evieu	900633,22	6511357,92	3 ans
Groslée-St-Benoit	012	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	43	Opérationnel et à emploi restreint	715 Route d'Argent	Passage de la Croix	900980,32	6511160,13	3 ans
Groslée-St-Benoit	013	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	80	Opérationnel et conforme	2583 Route d'Argent	Les Marches	902657,45	6511834,43	3 ans
Groslée-St-Benoit	014	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	56	Opérationnel et conforme	333 Route de la Cascade	Glandieu	903316,02	6511034,37	3 ans
Groslée-St-Benoit	015	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	74	Opérationnel et conforme	599 Route de la Cascade	Glandieu	903392,65	6510758,98	3 ans
Groslée-St-Benoit	016	Privé	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve à l'air libre	120 m³	Indisponible	Zone Artisanale sur Gallay	Groslée-St-Benoit	901687,98	6513386,01	3 ans
Groslée-St-Benoit	017	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	46	Opérationnel et à emploi restreint	Rue de Chavanne	Groslée-St-Benoit	901289,76	6513982,41	3 ans
Groslée-St-Benoit	020	Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	30 m³ (Res. Champs)	Indisponible	521 Rue du Champs	Le Champs	901867,41	6513719,30	3 ans
Groslée-St-Benoit	021	Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	25 m³ (Res. Neyrieu)	Indisponible	101 Chemin du creux des vignes	Creux des vignes	900436,27	6515243,33	3 ans
Groslée-St-Benoit	022	Privé	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve à l'air libre	240 m³	Indisponible	SCEA Terre d'Horizon	Groslée-St-Benoit	900942,10	6514215,53	3 ans
Groslée-St-Benoit	029	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	48	Opérationnel et à emploi restreint	761 Route de Bregnier	Groslée-St-Benoit	901757,29	6513242,58	3 ans
Groslée-St-Benoit	030	Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve souple	120 m³ (Bâche souple)	Opérationnel et conforme	700 Rue de Villeneuve	Neyrieu	900648,80	6515409,10	3 ans
Groslée-St-Benoit	031	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	8,3	Indisponible	227 Rue de Villeneuve	Neyrieu	900231,44	6515441,56	3 ans
Groslée-St-Benoit	101	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	29	Indisponible	82 Ileu dit Les Guigards Groslée	Le Mollard	899113,77	6517350,08	3 ans
Groslée-St-Benoit	102	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	30	Opérationnel et à emploi restreint	71 Impasse Richenard Groslée	Le Mollard	899269,65	6517417,37	3 ans
Groslée-St-Benoit	103	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	78	Opérationnel et conforme	90 Chemin d'Arandon	Le Mollard	899697,26	6517340,58	3 ans
Groslée-St-Benoit	104	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	33	Opérationnel et à emploi restreint	50 Route de Lhuis	Pont Bancet	900426,90	6516412,70	3 ans
Groslée-St-Benoit	105	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	9,5	Indisponible	Place de l'Eglise Groslée	Groslée Village	899919,21	6515965,03	3 ans
Groslée-St-Benoit	106	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	48	Opérationnel et à emploi restreint	189 Route du Village	Groslée Village	899710,89	6515868,44	3 ans
Groslée-St-Benoit	107	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	18	Indisponible	51 Chemin du Buisson	Groslée Village	900221,58	6516081,96	3 ans
Groslée-St-Benoit		Public	Non Normalisé	Réserve naturelle	Réserve à l'air libre	-	Indisponible	2930 Route de Groslée - Etang	Les Aigues	899219,99	6515389,77	3 ans
Groslée-St-Benoit		Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	32 m³ (Res. Evieu)	Indisponible	515 Rue du Champs	Evieu	900316,40	6511484,10	3 ans
Groslée-St-Benoit		Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	14 m³ (Res. Bonnard)	Indisponible	124 Rue du Bonnard	Groslée-St-Benoit	901609,13	6514160,28	3 ans

Document mis à jour le 16 mars 2023



